

Pôle communication

Vendredi 31 décembre 2021

INFO PRESSE

Politique de l'eau partagée Un budget de 150 millions de francs pour le fonds de l'eau

Sous l'impulsion de Joseph Manauté, membre du gouvernement en charge de la Politique de l'eau partagée, un amendement au projet de loi du pays portant modification du Code des douanes a été voté jeudi 30 décembre par une majorité d'élus du Congrès. Il permet de doter le fonds de l'eau, nouvellement créé, d'un budget de 150 millions de francs.

Le 5 novembre 2021, la commission permanente du Congrès a décidé à l'unanimité, par la délibération n° 50/CP, de créer un fonds de soutien à la politique de l'eau partagée (PEP). Ce fonds a vocation à mettre en œuvre les actions prévues par le Schéma d'orientation de la PEP, voté également à l'unanimité, par le Congrès, en mars 2019, et donc à se substituer, à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'Agence rurale qui finançait jusqu'à lors cette mission.

Administré par un comité de gestion réunissant le gouvernement, les provinces et les associations des maires (AMNC et AMF), ce fonds permettra désormais à la Nouvelle-Calédonie de financer des actions de la politique de l'eau partagée, de s'engager sur des cofinancements pluriannuels, de disposer de l'outil budgétaire nécessaire pour accroître les contributions financières pour la PEP. Il vise également à faciliter les partenariats avec des bailleurs nationaux et internationaux qui soutiennent des projets de développement, de résilience face aux changements climatiques ou de protection des ressources naturelles dont notamment l'Union européenne, l'AFD, l'OFB, l'initiative Kiwa, etc.

Dans un premier temps, il aura principalement pour mission de :

- gérer et conserver le domaine public fluvial ;
- gérer et protéger la ressource en eau douce et les bassins versants ;
- prévenir les risques liés à l'eau.

L'objectif de l'amendement voté hier par le Congrès est d'affecter au fonds de l'eau une part de la taxe de soutien aux productions agricoles et agroalimentaires (TSPA) et de la taxe sur les conventions d'assurance (TCA), qui sont actuellement affectées à l'Agence rurale. Concrètement, selon la direction du budget et des affaires financières, en 2021, le rendement de la TSPA est de 1,8 milliard de francs et celui de la TCA de 1,78 milliard de francs. En prélevant 3,5 % sur la TSPA (soit 63 millions) et 5 % sur la TCA (soit 89 millions), le montant global des taxes affectées au fonds PEP serait d'un peu plus de 150 millions de francs.

Dans sa déclaration de politique générale du 25 novembre dernier, Louis Mapou avait annoncé la volonté du gouvernement de doter le fonds « de 150 millions de francs, par une affectation de quote-part existante de taxes », marquant « une première étape d'un financement dédié et pérenne de la Politique de l'eau ».

Pour rappel, l'un des principaux objectifs stratégiques de la PEP est d'aboutir à une coordination partagée des différentes institutions impliquées dans la gestion de la ressource en eau au niveau pays, sans remise en cause des prérogatives de chaque institution.

L'élaboration d'une loi-cadre constitue désormais la prochaine étape pour que la Nouvelle-Calédonie puisse être en mesure d'exercer convenablement ses compétences en matière de gestion de l'eau.

Le comité de gestion du fonds PEP est composé de 15 membres :

- le membre du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en charge de la politique de l'eau ou son représentant, qui le préside ;
- quatre représentants du Congrès ;
- les présidents des assemblées de province ou leurs représentants ;
- le président du CESE ;
- le président du sénat coutumier ou son représentant ;
- les présidents des deux associations de maires ou leurs représentants ;
- le président de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie ;
- deux personnes qualifiées ou leurs suppléants.

Liens utiles

[« Un Comité de l'eau sous présidence Manauté »](#) (21 décembre 2021)

[« Le fonds PEP est créé ! »](#) (18 novembre 2021)

[« Du nouveau pour la politique de l'eau »](#) (26 août 2021)

En savoir plus sur la Politique de l'eau partagée : <https://eau.nc/>